

	<b>RAPPORT D'ORIENTATION POUR LES ANNEES A VENIR DE LA PRESIDENTE</b>	<b>2015</b>
---	---	-------------

Après avoir entendu le rapport moral, les résultats de nos établissements sous leurs différentes formes, nous pouvons nous lancer sur l'avenir et les principaux points qui nous réunissent avant l'assemblée générale extraordinaire où vous serez conviés à voter nos nouveaux statuts.

Notre association est composée notamment de sections départementales qui existent et fonctionnent avec dynamismes lors des différentes manifestations qu'elles animent et développent. Je souhaite faire vivre ces sections, plus celles des départements de l'Aude et de Lozère.

Ces sections sont un point de rencontre vers les nouvelles familles, pour des accompagnements si nécessaires et des soutiens mais aussi l'organisation des manifestations qui réunissent et unissent.

Elles ont aussi vocation, comme l'Association Régionale –Mère d'être au service des Personnes avec Autisme[S], de tous âges et de tous niveaux.

L'association est responsable de ces personnes qu'elle accueille tout autant que celles qui sont sans solution, ou avec des solutions par défaut voir « batardes » et les Amendements CRETON reviennent en force.

C'est le sens de la réaffirmation, dans le projet des statuts qui vous sera fourni, réaffirmation de ces objectifs. Ces deniers relèvent de la vie associative des deux univers que nous avons réunis le 1er janvier 2015 sous la bannière de Sésame Autisme Languedoc Roussillon.

Nous souhaitons et espérons rencontrer les forces parentales des nouvelles petites associations de parents de jeunes enfants et adolescents frappés d'Autisme[S] qui œuvrent sur la Région.

En tant que bénévoles, mais aussi gestionnaire, par les responsabilités que nous assurons au sein de notre mouvement associatif, nous avons l'obligation de construire les outils d'une bonne gestion de nos différents établissements et services. Ceci nous est demandé par les Autorités de tarification, les collectivités locales départementales qui contribuent au financement de l'hébergement (Conseils Départementaux) et les représentants de l'Etat, ARS Languedoc Roussillon et ses délégations territoriales qui financent le soin et une partie du travail.

Cette gestion doit être rigoureuse, limpide et compréhensible pour prendre en compte les besoins d'accompagnements spécifiques, même si les moyens alloués ne les prennent pas assez en compte.

Cependant, s'il appartient aux instances associatives de militer pour l'ajustement des moyens aux besoins des personnes avec Autisme[S], il appartient aux cadres de direction des sites d'utiliser au mieux les moyens strictement à hauteur des budgets délivrés. C'est une piste de travail essentielle pour les temps à venir à laquelle nous seront très attentifs et pour laquelle nous nous doterons des outils indispensables en matière d'organisation.

Mais revenons à notre première assemblée générale sous cette forme consolidée des expériences des uns et des autres.

Nous mettons en place des réflexions qui concernent l'ensemble des professionnels des établissements, tels les FAM, les FH ou les ESAT pour cultiver nos compétences et bénéficier sur tout notre territoire des idées nouvelles qui peuvent naître ici où là.

C'est une manière de faire équipe, sous la même bannière, d'unifier des pratiques professionnelles, de développer des visions partagées sur nos responsabilités quotidiennes. C'est permettre de construire des projets de services fortement appuyés sur le projet associatif tout en prenant en compte des particularités populationnelles ou locales.

Aujourd'hui, nous oeuvrons sur le règlement de fonctionnement des CVS qui doit être homogénéisé à l'échelle associative. Ce sont les projets de services des établissements, par nature qui seront étudiés en suite. C'est une réflexion au sein des FAM qui doit explorer les places respectives du travail social, des approches éducatives, du soin et des fonctions logistiques.

Nous devons travailler sur les livrets d'accueil, leur forme, leurs contenus et leur appropriation, c'est-à-dire la lisibilité facilitée et adaptée aux Personnes concernées avec Autisme (s) Il sera de même pour les projets individuels sous leurs différentes spécialités en fonction des établissements.

Ces travaux réalisés par les équipes professionnelles seront partagés dans les temps de réflexions prévues avec les Administrateurs et les commissions. C'est ainsi que pour permettre le travail sur la vie au sein des établissements, le conseil de gestion voit ses prérogatives évoluées au profit d'une commission financière pour ce qui la concerne, lui-même se recentrant sur la vie des institutions. Le règlement général de fonctionnement en définit la nature.

Nous développerons une synergie pour réfléchir Ensembles, familles et professionnels, et donc pour travailler tous ensemble en commun pour prendre le meilleur des actions qui émergeront dans tel ou tel secteur pour les mettre au service de Tous.

Notre responsabilité concerne aussi nos collaborateurs, les personnels de nos services qui donnent beaucoup d'eux-mêmes pour la réussite des accompagnements ; nos rapports doivent rester sereins et respectueux, attentifs à l'amélioration des conditions de travail et au sérieux dans nos obligations vis-à-vis d'eux. C'est une démarche que nous voulons consolider par un perfectionnement de la communication, la rigueur dans nos processus avec les représentants des Personnels ; les Organisations Syndicales et la bienveillance réciproque dans les moments difficiles. C'est pouvoir compter sur leur soutien dans les négociations financières avec les Autorités de tarification.

Nous avons aussi pour les prochains temps à prendre la mesure des bouleversements chez nos partenaires au sujet de la nouvelle Région, des modifications des conseils départementaux. Ces mutations les concernent aujourd'hui au premier chef mais nous concernent aussi pour nos rapports avec eux.

Ceci favorise les échanges inter-associatifs qui s'orientent vers de nouvelles collaborations qui peuvent prendre de multiples formes et qui sont dans notre actualité ; C'est ainsi que nous sommes sur des projets partagés avec d'autres association et aussi un établissement hospitalier spécialisé pour répondre à un appel à projet.

Nous avons besoins de donner et recevoir, au titre d'un accompagnement, de développements, de soutiens pour élaborer de nouvelles entités de réponses aux besoins spécifiques des personnes avec Autisme [S].

SALR répondra à tous les projets qui touchent à nos enfants de tous âges et de tous niveaux. Mais, si parfois, nous devons étudier les situations locales, nous éprouvons le besoin d'œuvrer avec d'autres associations portant les mêmes valeurs, partageant la même éthique pour mutualiser nos compétences qui seront à tous, tout à fait utiles. Nous devons poser des cadres administratifs et réglementaires précis pour faciliter les déroulements de ces rapprochements circonstanciels.

La Fédération sera pour nous un point d'appui par ce que disposant d'une reconnaissance d'Utilité Publique, Représente les usagers vis-à-vis de l'Etat et nous ouvre les portes des Ministères pour faire valoir nos engagements et parfois très fortement.

Nous avons aussi dans nos tablettes la mise en place des conditions nécessaires au recrutement d'un directeur général. Les travaux avancent mais il reste la difficulté de définir la résidence de l'instance centrale de l'association compte tenu des énormes distances qui séparent les différents services et établissements (Trois heures entre TORDERES au SUD ET SAUMANE au NORD).

C'est pourquoi le CA a voté une réorganisation territoriale qui rapproche les professionnels et l'encadrement, bienfait pour tous, tant pour les Personnes accueillies que les personnels et les cadres : la proximité doit être de mise pour le bien et mieux- être de Tous.

En conclusion : un énorme travail nous attend. A Vous les adhérents de l'association, à Nous les administrateurs de contribuer à l'évolution de SALR, à son aménagement dans les nouvelles conditions réglementaires, et législatives. A Nous de construire ce projet unique au cours des prochains mois. A Nous, avec les professionnels de faire naître une culture partagée, pour la réussite de nos ambitions, ambitions relevant de l'Humain.

Tout ceci POUR NOS ENFANTS, leur quotidien, leur avenir et un jour, leur Avenir digne et serein sans Nous, Parents....

MERCI A VOUS !

Marie MAFFRAND,  
Présidente SALR.

